



LES POLITIQUES DE RELANCE ÉCONOMIQUE POST-CONFLIT EN CÔTE D'IVOIRE (2011-2020)

Public policies for post-conflict economic recovery in Côte d'Ivoire (2011-2020)

NAHOUA KARIM SILUE

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Email : nahoua26@yahoo.fr

iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-5499-2597>

RÉSUMÉ

En avril 2011, la Côte d'Ivoire referme le cycle d'un conflit politico-militaire ouvert depuis le 19 septembre 2002. Les nouvelles autorités post-conflit, dans leur engagement de repositionner le pays dans le concert des nations et d'améliorer les conditions de vie et d'existence des populations, mettent en place des politiques publiques dans le sens de réformer l'économie nationale. En 2020, grâce aux nombreuses réformes opérées dans tous les secteurs, la Côte d'Ivoire atteint une embellie économique. Elle a enregistré l'une des plus fortes croissances au monde, avec un taux annuel moyen de 8,2% parmi les pays dont le PIB par habitant est supérieur ou égal 1000 USD. Cet article se propose de mettre en lumière les mécanismes qui ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser une telle performance. L'intérêt pour la question réside dans la capacité de résilience d'un pays qui sort de neuf ans de conflit politico-militaire et qui réussit à opérer un relèvement économique notable. C'est un cas d'école qui mériterait d'être étudié. La confrontation et le recoupement des documents et rapports économiques de la période d'étude suivis des données d'enquêtes orales ont permis d'aboutir à un certain nombre de résultats. Les conclusions de l'étude permettent d'affirmer que le maintien d'un climat de paix et de sécurité est une condition importante pour que des réformes puissent éclore et donner une vitalité économique et sociale à un pays.

MOTS-CLÉ: Politiques ; publiques ; post-conflit ; Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

In April 2011, Côte d'Ivoire closed the cycle of a political-military conflict that had been opened since September 19, 2002. The new post-conflict authorities, in their commitment to reposition the country in the concert of nations and to improve the living conditions and existence of populations, implement public policies with the aim of reforming the national economy. In 2020, thanks to the several reforms carried out in all sectors, Côte d'Ivoire achieved economic improvement. It recorded one of the strongest growth rates in the world, with an average annual rate of 8.2% among countries with a GDP per capita of USD 1,000 or more. This article aims to highlight the mechanisms that enabled Côte d'Ivoire to achieve such performance. The interest in the question lies in the capacity for resilience of a country which has emerged from nine years of political-military conflict and which has managed to achieve notable economic recovery. This is a textbook case that deserves to be studied. The comparison and cross-checking of documents and economic reports from the study period followed by data from

oral surveys made it possible to arrive at a certain number of results. The conclusions of the study allow us to affirm that maintaining a climate of peace and security is an important condition for reforms to flourish and give economic and social vitality to a country.

KEYWORDS: Public ; policies ; post-conflict ; Côte d'Ivoire.

Introduction

La Côte d'Ivoire sort d'une grave crise politico-militaire en avril 2011, avec comme dernier épisode la crise post-électorale qui fit 3 000 morts selon les chiffres officiels du gouvernement ivoirien. Cette crise bouleversa profondément son économie. C'est alors que le tout nouveau gouvernement installé à la tête du pays se donna pour objectif prioritaire de relancer l'économie afin d'assurer un bien-être aux populations déjà meurtries par neuf années de conflit politico-militaires. Ainsi, en 2015, après seulement quatre années de gouvernance, le président Ouattara⁴⁵ déclarait ceci :

Au plan de la relance économique, nous avons réussi à remettre l'économie sur la voie de la croissance, avec le plein soutien de nos partenaires au développement. Nous avons rejoint le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde avec un taux annuel de croissance du PIB d'environ 9%. Nous avons créé plus de 2 millions d'emplois en seulement 4 ans. Nous avons également augmenté les revenus de la majorité des Ivoiriens, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces performances économiques nous ont permis d'améliorer nos infrastructures économiques et sociales et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens. (Ministère du Plan et du Développement, 2016a, p. 11)

Entre 2016 et 2020, en effet, tous les secteurs d'activités économiques et sociales connaissent une véritable amélioration. Au niveau de la santé, c'est environ 965 nouveaux établissements sanitaires de premiers contacts qui sont construits. En 2020 le taux d'accès à l'électricité était de 97,98% contre 72 % en 2011. Au titre de l'éducation nationale il y a eu la construction de 150 collèges et lycées dont le lycée d'excellence Alassane Ouattara et 17 294 salles de classe au niveau primaire et 1990 salles de classe au préscolaire, faisant passer le taux net de scolarisation du primaire de 71% en 2016 à 92,1% en 2020 et celui du premier cycle du secondaire de 42,5% en 2017 à 50 % en 2020 (DGPLP, 2020, p. 33). L'économie en 2020 reste performante à tel enseigne que le pays est classé pays le plus riche en Afrique de l'Ouest et le plus attractif en Afrique selon le cabinet Deloitte (Baromètre Deloitte, 2020, p. 18). En effet en 2020, on observe une véritable progression des activités économiques en Côte d'Ivoire, car c'est l'ensemble des secteurs d'activités et les conditions de vie des populations qui connaissent une amélioration significative. Les secteurs de l'agriculture, du transport, du commerce, de la communication, les cadres sanitaire,

⁴⁵ Président de la république de Côte d'Ivoire depuis 2011.

touristique, industriel, énergétique, la pêche, l'élevage et d'autres services connaissent de très fortes progressions.

Ces bonnes performances dans la gouvernance politique et dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire, suscite donc la curiosité et l'intérêt de mener la réflexion sur la question des politiques de relance économique post-conflit de l'État de Côte d'Ivoire de 2011 à 2020. L'intérêt pour l'étude est suscité par les importantes avancées économiques enregistrées dans le pays alors qu'il sortait d'une grave crise militaro-politique C'est une étude de cas dont les conclusions peuvent servir de modèle de résilience économique pour tout pays qui sort d'un conflit armé.

La question fondamentale à laquelle nous nous intéressons est celle de savoir : quelles sont les politiques de relance économique post-conflit mises en place par l'État de Côte d'Ivoire entre 2011 et 2020 ? L'objectif de l'étude est d'analyser les différentes réformes ainsi que les restructurations opérées par les autorités ivoiriennes, dans divers secteurs et qui ont permis au pays de connaître une embellie économique après la crise.

Pour ce faire, nous avons mobilisé une littérature d'expertise basée sur l'exploitation de rapports produits par les différents ministères sectoriels, les institutions d'évaluation et de notation économique, le Fonds Monétaire Internationale (FMI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), etc. À ces documents de premières mains, nous avons adjoint quelques données issues d'enquêtes orales. L'ensemble des documents recueillis a été soumis à la critique historique de recoupement et de confrontation des informations afin d'être au plus près de la vérité. Cette exigence méthodologique de collecte et de traitement des documents nous permet de dérouler l'étude autour de trois points essentiels.

Il s'agit, dans un premier temps de montrer les réformes sécuritaires qui ont permis au pays de maintenir un climat de paix et de sécurité propice au développement économique et social. Ensuite, l'accent est mis sur les réformes structurelles dans les différents secteurs de l'économie, de l'agriculture et de l'industrie. Enfin, l'étude s'intéresse à la politique extérieure et aux réformes dans le secteur de la diplomatie.

1- Les réformes sécuritaires et la promotion de la bonne gouvernance

La crise qu'a connue la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 est une crise politico-militaire. La relance économique exige nécessairement l'instauration d'un climat de paix et de sécurité. En effet, sans sécurité et bonne gouvernance ensuite, il serait difficile, voire impossible, d'amorcer véritablement toutes les réformes sectorielles prévues par les nouvelles autorités politiques. Les défis auxquels sont confrontées les autorités ivoiriennes sont nombreux⁴⁶. Outre la reconstruction d'une armée divisée, la

⁴⁶ Peu de temps après l'arrivée du président Ouattara au pouvoir, la Côte d'Ivoire renouait avec l'insécurité et les tensions communautaires. À l'ouest du pays ainsi qu'à Abidjan, plusieurs attaques

réinsertion des ex-combattants est une difficulté majeure. Soucieux de cette question, l'État ivoirien, dans sa démarche de relance économique post-conflit, commença par adopter des politiques sécuritaires fortes, mais également promeut la bonne gouvernance.

1.1- Les réformes sécuritaires

Le secteur de la sécurité est l'un des premiers à être touché par les réformes, au lendemain de la crise. Dès avril 2012, le gouvernement a mis en place un Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de Sécurité (GT.RSS) et le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) pour répondre à l'impératif sécuritaire (Le Bœuf, 2016, p. 16). Ce groupe de travail est remplacé ensuite par le Conseil National de Sécurité (CNS), qui mena la réforme du secteur de sécurité (RSS).

En effet, la réforme du secteur de sécurité et de l'armée a officiellement débuté le 08 août 2012 par la mise en place d'un conseil national de sécurité (OFPRA, 2017, p. 15). Dirigé par le Président de la République, il rassemble à la fois les ministres en charge des questions sécuritaires ainsi que tous les grands commandements de la République. Le CNS a pour mission de coordonner les questions de sécurité, de définir les orientations stratégiques en matière de réforme du secteur de la sécurité et d'assurer la mise en œuvre des différentes stratégies gouvernementales dans ce domaine. Il doit également renseigner, informer et conseiller le président et surtout prévenir et gérer les actions et les situations portant atteinte aux intérêts du pays. La création du CNS a permis à l'État de Côte d'Ivoire de mettre en route sa politique DDR à travers l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (ADDR) (Le Bœuf, 2016, p. 40).

L'ADDR, est créée par décret présidentiel le 08 août 2012 afin de coordonner la politique du DDR. Elle est placée, de ce fait, sous l'autorité du CNS. Pour réussir le processus DDR, l'ADDR a mis en place un mode opératoire en plusieurs étapes. Il s'agit, dans un premier temps, de l'opérationnalisation des sites de « resocialisation » disséminés un peu partout sur le territoire national et qui sont censés faciliter le retour à la vie civile des ex-combattants et leur acceptation dans la communauté⁴⁷. Ensuite, « le filet de sécurité »⁴⁸ de l'ADDR a donné plus de liquidités aux ex-combattants en 2012, (800.000 FCFA par ex-combattants)⁴⁹. L'ADDR a également intégré dans son mode opératoire, la réalisation de petits ouvrages communautaires dans les localités de résidence de nombreux ex-combattants (OFPRA, 2017, p. 30). À fin de l'année 2015, 45.525 ex-combattants avaient déjà été réintégrés sur un effectif de 74.068 (Hamer,

meurtrières ont été menées contre l'armée au cours de l'année 2012. Aussi des tentatives de déstabilisation et de coups de forces ont été déjouées entre 2012 et 2015.

⁴⁷ Entretien réalisé avec M. Bema Koné, chef de brigade gendarmerie de Daloa, le 13/12/2022 à Daloa.

⁴⁸ Il s'agit d'un appui financier à la réintégration.

⁴⁹ Entretien réalisé avec M. Satigui Koné, Militaire retraité. Abidjan le 22/01/2023.

2015, p. 13). Un total de 25.000 armes⁵⁰ a été collecté par ce processus (Hamer, 2015, p. 9). Plusieurs ex-combattants ont ainsi été intégrés via le dispositif DDR officiel, dans l'administration publique, dans le secteur des transports, dans le secteur privé avec des aides à l'auto-entrepreneuriat et à l'installation de commerces⁵¹. Ce processus amène plusieurs ex-combattants à déposer les armes, améliorant ainsi l'environnement sécuritaire.

L'amélioration de l'environnement sécuritaire fut donc la conséquence immédiate de toutes ces politiques de restructuration depuis la mise en place du CNS, de l'ADDR et de la conduite efficace du processus DDR. Mieux, ces politiques ont permis de démanteler ou restructurer d'anciennes unités militaires et de favoriser par la suite la création de nouvelles unités pour le bien-être de la population. L'assainissement de l'environnement sécuritaire autorise le gouvernement à se pencher sur la question de la bonne gouvernance, essentielle à une véritable politique de relance économique post-conflit.

1.2- La promotion de la bonne gouvernance

La question de la bonne gouvernance comme celle de la sécurité fait partie des premiers secteurs à être réformés. Cette politique de promotion de la bonne gouvernance se traduit par la mise en place d'une administration publique performante et modernisée.

Pour pallier les insuffisances administratives, le nouveau régime renforce les synergies entre les structures du gouvernement à travers plus de leadership et de coordination (Côte d'Ivoire, Groupe consultatif Plan National de Développement 2016-2020, 2016, p. 7). Ainsi les mécanismes de coordination de l'administration sont réorganisés et le pilotage du développement renforcé. Le gouvernement a travaillé dans cette optique en réduisant les coûts de transaction et le délai d'exécution des travaux publics à travers un haut niveau de développement de l'e-gouvernance⁵² qui a permis par la suite d'améliorer la rapidité d'exécution des missions de l'administration publique. Dans cette politique d'amélioration de l'administration, la Cour des comptes a été instruite de manière à produire un rapport annuel sur les dépenses et interventions publiques. De même, les institutions de contrôle interne font les vérifications de routine et aléatoires aussi bien que les audits internes. Ces efforts concernaient aussi les administrations fiscales de même que toutes les structures collectant des recettes pour le compte de l'État et des collectivités locales (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 20). Par la suite, l'État a créé la Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG). Cette institution met en place un bureau d'enregistrement et de publication des plaintes sur la corruption. À l'instar de

⁵⁰ L'armement collecté comprend des armes de petits calibres, des obus, des roquettes et des grenades ainsi que plus d'un million de cartouches.

⁵¹ Entretien avec M. Kouassi Patrick, ex fonctionnaire à l'ADDR. Abidjan le 25 janvier 2023

⁵² C'est la gouvernance qui s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication

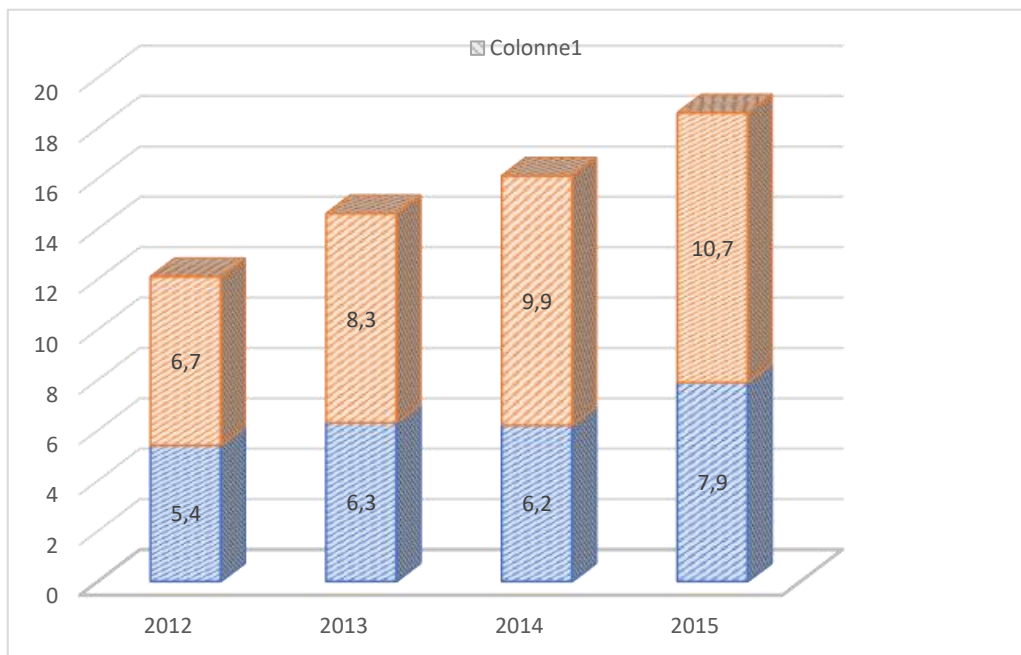
la modernisation de l'administration publique, le soutien au secteur privé ne s'est pas fait attendre, car il est un véritable moteur de croissance.

Dans sa politique de relance économique, le gouvernement ivoirien favorisa le développement du secteur privé. La mise en place de fonds de garantie pour les interventions dans les secteurs stratégiques et naissants a été effective. En effet pour l'État, la participation accrue du secteur privé dans la commande publique passe par la poursuite de financements innovants comme le partenariat public-privé (PPP). Il y assure l'intermédiation entre les opérateurs nationaux et les partenaires étrangers (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 20). Cette démarche a permis de renforcer le rôle du gouvernement dans la promotion des investissements.

Dans sa lancée de développement et de promotion du secteur privé, l'État a mis en place un Comité de Concertation État Secteur privé (CCESP) afin de lever les obstacles majeurs aux investissements et au développement du secteur privé (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 80). Ce soutien de l'État au développement du secteur privé, a permis de booster le nombre d'Investissements Directs Étrangers (IDE) dans le pays, ce qui eut un impact positif sur l'économie nationale. En effet, les IDE ont atteint 204,5 milliards de FCFA en 2013 contre 161,3 milliards de FCFA en 2012, et 135,1 milliards de FCFA en 2011 (ministère du Plan et du Développement, 2016 a, p. 119). Les principaux secteurs bénéficiaires des IDE sont : les mines et le pétrole, l'industrie agroalimentaire, les matériaux de construction notamment le ciment, les télécommunications, l'hôtellerie et le transport. Ces investissements proviennent principalement de la France et des autres pays de l'Union européenne, l'Amérique du Nord, les pays africains hors de la CEDEAO, L'UEMOA et l'Asie, notamment la Chine (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 45). Le graphique ci-dessous montre clairement que la part du secteur privé dans la progression économique en termes de PIB est très importante. De 2012 à 2015, les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire ont propulsé l'essor du secteur privé car la politique en matière d'investissement a été assouplie par l'État.

Figure 1

Évolution de la part de l'investissement dans le PIB de 2012 à 2015 (%)



SOURCE : ministère du Plan et du Développement, 2016 b.

2- Les politiques d'amélioration des cadres économique, agricole et industriel

L'assainissement des cadres économique, agricole et industriel n'est pas resté en marge des premières réformes de l'État ivoirien au lendemain de la crise post-électorale. Ces secteurs étant sévèrement touchés, l'État a réagi à travers des réformes structurelles très ambitieuses.

2.1- Les politiques de restructuration du cadre économique

Outre les politiques d'incitation à la bonne gouvernance évoquées ci-dessus, et qui participent également à la restructuration de l'économie nationale de façon générale, l'État s'est beaucoup investi en faveur du secteur privé, en facilitant la création d'entreprises et en mettant en place des politiques d'appui et d'accompagnement du secteur privé, moteur de la croissance économique.

Les nouvelles politiques de mise en place d'un cadre incitatif dans ce secteur portent sur :

- La baisse des taux sur les cotisations sociales ;
- L'exonération des frais douaniers liés aux importations des biens d'équipements ;
- Le remboursement partiel ou total de la TVA ;

- Le bénéfice de garantie de l'investissement réalisé en cas de troubles socio-économiques ;
- La liberté d'association en Côte d'Ivoire et du choix du gérant ;
- Le bénéfice des avantages durant plusieurs années (5 à 15 ans) en fonction du lieu d'implantation ;
- L'exonération des impôts et taxes sur le bénéfice (Banque Mondiale, 2015, p. 12).

Ces politiques ont permis à la Côte d'Ivoire d'améliorer son climat des affaires⁵³. Néanmoins au-delà de ces politiques, l'État a mis en place des codes sectoriels multiples. Les codes disponibles sont le code général de l'investissement, le code des télécoms, le code minier, le code immobilier, le code du pétrole et le code de l'électricité (Banque Mondiale, 2015, p. 12).

Toutes ses réformes avaient pour objectif de faciliter la création d'entreprises. Afin de réaliser cela, des mesures supplémentaires ont été adoptées. Il s'agit de :

- La mise en place d'un guichet unique de création d'entreprises à travers le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) ;
- Le remplacement de l'exigence d'un extrait du casier judiciaire de l'entrepreneur par une déclaration sous serment ;
- La publication de l'avis de constitution d'entreprise en ligne sur le site internet du CEPICI ;
- La réduction significative des coûts administratifs de création d'entreprise pour les sociétés commerciales au capital de 10 millions de FCFA maximum;
- La réduction des délais de création d'entreprise au Guichet unique du CEPICI (ministère du Plan et du Développement, 2016c, p. 18).

Avec toutes ces réformes, le nombre d'entreprises créées augmente au fil des années. Le délai de création d'une entreprise est passé de 30 jours en 2011 à 24 heures en 2014 (ministère du Plan et du Développement, 2016c, p. 20). Conscient de l'importance stratégique du secteur privé dans une politique de relance économique, l'État de Côte d'Ivoire est allé plus loin dans ses ambitieuses réformes structurelles. Dès lors, le gouvernement engage d'importantes ressources afin d'accélérer le développement du secteur privé par la redynamisation de plusieurs structures dont :

- Le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) afin de coordonner et de fédérer l'ensemble des initiatives en matière de promotion des investissements ;

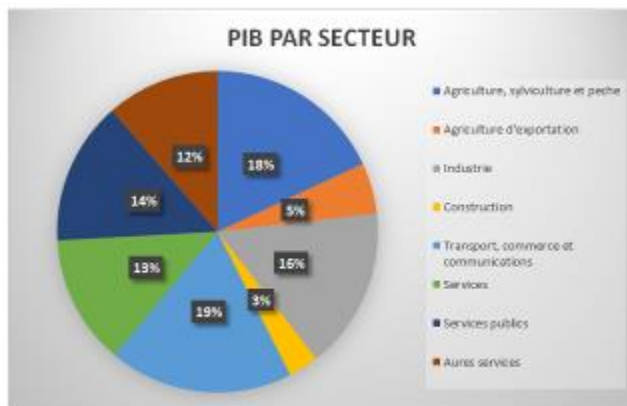
⁵³ Entretien avec Mme Mariame Dominique Don, Chargée d'Études au ministère du Plan et du Développement. Abidjan, le 24/01/2023

- L'association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (APEXCI) chargée de favoriser la croissance soutenue des exportations ivoiriennes ;
- La chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), chargée de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service ;
- Le comité de concertation État secteur privé (CCESP) en vue de renforcer la confiance mutuelle entre les deux parties ;
- Le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE) pour centraliser et harmoniser les procédures pour le commerce entre la Côte d'Ivoire et le reste du monde (ministère du Plan et du Développement, 2016c, p. 22).

Mieux, la loi sur la concurrence est adoptée. Elle vise le renforcement du dispositif de contrôle et de répression. En effet, cette loi vise à réguler le commerce, en luttant contre les abus de positions dominantes dans le pays. Toutes ces politiques ont permis à la Côte d'Ivoire de se repositionner dans la sous-région et en Afrique grâce à l'amélioration substantielle de son PIB comme l'atteste le diagramme ci-dessous.

Figure 2

PIB par secteur en 2020

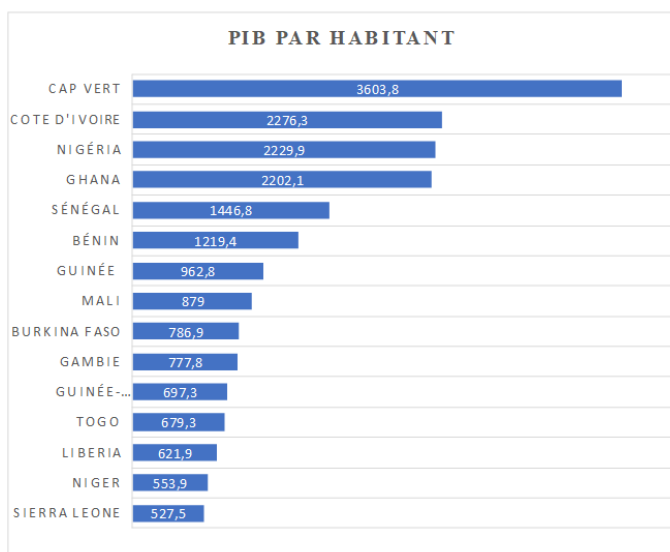


SOURCE : ministère de l'Économie et des Finances, 2020

La remarquable progression de la Côte d'Ivoire est le résultat des nombreuses réformes que le pays a effectuées après le conflit armé. En 2020, elle a enregistré l'une des plus fortes croissances au monde, avec un taux annuel moyen de 8,2% parmi les pays dont le PIB par habitant est supérieur ou égal à 1000 USD. En 2020, au niveau de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire se hisse à la deuxième place juste après le Cap Vert sur la base du PIB par habitant comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous (ministère de l'Économie et des Finances, 2020, p. 10).

Figure 3

PIB par habitant au niveau de la CEDEAO en 2020

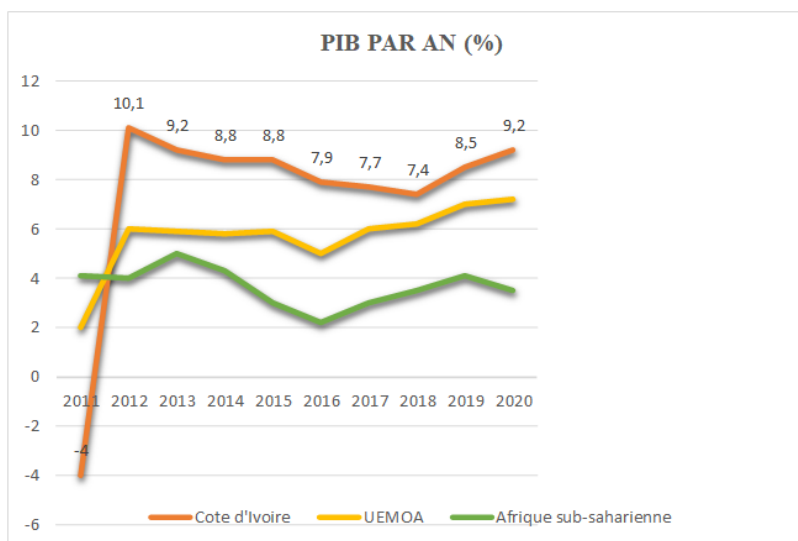


SOURCE : Ministère de l'Économie et des Finances, 2020

En effet en 2020, la Côte d'Ivoire affichait une meilleure note en termes de PIB par an en Afrique subsaharienne et au niveau de l'UEMOA avec une note de 9,2%⁵⁴ comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous.

Figure 4

PIB par an au niveau de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne de 2011 à 2020



SOURCE : ministère de l'Économie et des Finances, 2020

Ce graphique montre la progression de la Côte d'Ivoire en termes de PIB par an. En effet de -4 % en 2011, la Côte d'Ivoire enregistre la plus forte note au niveau du

⁵⁴ Calculs de la banque mondiale sur la base des données statistiques du ministère de l'Économie et des Finances

PIB en 2020 comparativement à l’UEMOA et à l’Afrique sub-saharienne. L’industrie ivoirienne n’est pas en marge de cette progression. Elle connaît aussi des réformes dans le sens de permettre au pays de renforcer sa résilience et sa relance économique.

2.2- Les politiques d’amélioration du secteur agricole

Dans le cadre des réformes agricoles, l’État soutient le secteur agricole comme moteur de croissance en développant les filières agro-industrielles. En effet, l’économie de la Côte d’Ivoire repose sur l’agriculture notamment sur des productions comme le cacao, le café, le palmier à huile, le coton, l’anacarde, l’hévéa, etc.

Les politiques mises en place après le conflit vont permettre au pays de progresser dans la production de semences certifiées et d’espèces végétales à haut rendement agricole. En effet depuis 2015, le Centre national de recherches agronomiques (CNRA) produit une nouvelle variété de cacao (cacao Mercedes) à cycle court, deux fois plus productive à l’hectare que le cacao standard (OCDE, 2017, p. 14). Une variété similaire a également été trouvée pour l’anacarde et a une capacité d’une tonne par hectare avec une précocité améliorée.

D’autres travaux de recherche menés par le CNRA ont aussi abouti à une nouvelle variété de café (café émergent) avec pour objectif d’atteindre un rendement potentiel de 2 à 3 tonnes de café l’hectare. En outre, un contrat plan d’approvisionnement continuels aux producteurs a été établi entre le CNRA et INTERCOTON pour des semences de qualité. Des variétés à haut rendement de riz, de maïs, de manioc et banane plantain sont disséminées auprès des producteurs dans le cadre des projets cofinancés avec le fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et des opérateurs privés. Le Projet d’appui au secteur agricole (PASA) a été adopté avec un projet d’aide temporaire à l’investissement qui s’inscrit dans le cadre du programme national d’investissement agricole.

Le Projet d’appui au secteur agricole est financé par la Banque mondiale et l’Agence française de développement (AFD). Il couvre cinq filières agricoles stratégiques : cacao, hévéa, palmier à huile, coton, et anacarde.

Cette politique vise à accompagner le passage du secteur agricole à un secteur plus compétitif et durable qui assurera une augmentation soutenue des revenus des producteurs (en particulier les petits producteurs). Il bénéficiera à 120.000 planteurs sur la période 2015-2018.

Mieux, la composante dédiée aux filières hévéa et palmier à huile a un budget de 30 millions de dollars pour l’accès au matériel végétal amélioré, aux équipements de production, aux services de formation et de conseil agricole. Pour la filière hévéa, le PASA a mis en place en 2016 des subventions d’aide au démarrage ou au renouvellement des plantations villageoises à hauteur de 95 % du coût total de réalisation d’un hectare dans les régions de la Mé et du Sud-Comoe.

Enfin en juin 2017, le rapport d'avancement du projet réalisé par la Banque mondiale fait état de progrès notables. En effet, le projet a bénéficié au total à 118 000 planteurs pour un objectif à fin octobre 2017 de 120 000. Grâce aux réformes du secteur agricole, on assiste à une progression des différentes productions comme l'atteste le tableau ci-dessous.

Tableau 1

Production (en tonne) des principaux produits agricoles au premier semestre 2016

Filières agricoles	Année 2015	Année 2016
Cacao	597 802	630 370
Café	101 807	103 698
Noix de cajou	345 441,1	442 804,9
Ananas	38 763,9	46 566,2
Bananes	192 022,1	226 772,9
Caoutchouc	139 418,1	147 950,1
Sucre	124 781,3	133 110,6
Huile de palme	107 756,7	114 373,1
Coton	268 055,2	315 460,9

SOURCE : ministère de l'Agriculture et du Développement rural, PNIA 2012-2016.

Le tableau indique la progression en tonne par secteurs agricoles de 2015 au premier semestre 2016. En effet comme on peut le constater, c'est tous les secteurs agricoles qui connaissent une augmentation de la production. Cet essor agricole de la Côte d'Ivoire permet de facto de booster l'agro-industrialisation.

2.3- Les politiques d'amélioration du cadre industriel

Les politiques d'amélioration du cadre industriel passent nécessairement par la transformation des produits issus de l'agriculture, mais aussi l'amélioration du cadre structurel favorable au développement des autres secteurs de l'industrie.

En effet, dès 2011, l'État affiche une volonté forte de transformer les produits agricoles. Ainsi, les filières agricoles sont dotées de solides plans stratégiques de développement avec des visions à long terme. Dans la filière cacao, l'objectif pour l'État était de porter le taux de transformation à 50% en 2020. Dans cette logique, les mesures prises portent sur :

- Le renforcement de la compétitivité des unités de transformation du cacao, la facilitation de la gestion des stocks de fèves, réservation d'une partie de la récolte aux broyeurs nationaux.
- La contractualisation de la transformation avec le secteur privé. Les entreprises qui atteignent les volumes transformés contractualisés bénéficient d'un abattement sur le droit unique de sortie différencié en

fonction du degré de transformation de la fève, allant jusqu'à 0 % de prélèvement pour le chocolat et les autres produits finis du cacao.

- La Côte d'Ivoire a lancé le label « origine Côte d'Ivoire » en octobre 2016 afin de mieux valoriser son produit sur le marché international. Des partenariats ont été signés avec le syndicat du chocolat qui regroupe 80 entreprises, et la création d'une association propriétaire du label a été effective (OCDE, 2017, p. 17).

Pour l'anacarde, l'objectif était de transformer localement au minimum 50% de la production à l'horizon 2020 à travers des projets pilotés par le conseil du coton-anacarde. Les mesures et actions prises portaient sur :

- L'instauration d'une prime à la transformation de 400 FCFA le kg d'amandes produites
- L'appui pour l'approvisionnement aux transformateurs en noix de cajou brute
- La mise en place d'un programme d'accompagnement des entreprises de transformation d'anacarde
- Le développement d'outils de financement (fonds de garantie, récépissé d'entreposage)
- Le soutien à la mise en place d'une unité expérimentale de transformation à Yamoussoukro, d'une usine bioplastique et de 12 usines de transformation (OCDE, 2016, p. 57).

Par ailleurs, les politiques structurelles de développement industriel de l'État se sont intéressées à l'amélioration de la gestion industrielle et au développement de nouvelles zones industrielles. Concernant cette politique, la Côte d'Ivoire a harmonisé les procédures d'allocation des terrains industriels. En effet, les dépôts de dossiers de demande de terrains industriels se font désormais au CEPICI, qui les transmet, par la suite, à l'Agence de gestion industrielle et de développement des infrastructures industrielles (AGEDI). Elle assure alors l'instruction des dossiers et fait le lien avec les différents ministères concernés (industrie et mines, construction assainissement et urbanisme) (OCDE, 2018, p. 101). Aussi, dans le cadre de développement des zones industrielles, la zone industrielle de Yopougon (654 hectares) a été réhabilitée à plus de 24 milliards de FCFA, l'aménagement de la nouvelle zone PK 24 avec 62 hectares prioritaires pour un coût de 12 milliards de FCFA (DGPLP, 2020). En outre, à partir de 2017, l'État a amorcé l'aménagement d'une zone de 60 hectares dédiée à la cimenterie puis de 200 autres hectares. Dans cette même logique, l'État a réhabilité les zones de Vridi (120 ha) et Koumassi (120 ha). Il a aussi équipé les nouvelles zones de toutes les infrastructures basiques (électricité, eau, drainage, route, etc.), et a développé de nouvelles zones comme celles de Bouaké, San Pedro, Bonoua, Korhogo, Man, etc (DGPLP, 2020).

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme du secteur minier, l'État a mené des politiques de développement du secteur minier, des services et des PME. Ainsi, de nombreuses mines (or, bauxite, nickel, diamant, etc.) ont été ouvertes tandis que d'autres ont connu une extension.

En matière de services, le développement de la fibre optique a permis de réaliser de nombreux progrès en matière d'internet. Enfin, le gouvernement a amélioré les conditions d'accès aux marchés et commandes publics pour soutenir les PME. Il s'agit notamment de l'élaboration de textes de base et des structures d'appui technique et financier aux PME⁵⁵.

Toutes ces mesures ont permis à l'industrie ivoirienne de connaître un regain de vitalité. Les autres secteurs comme le tourisme, la culture, les BTP, la formation, etc. connaissent tous un développement notable. Et cette embellie économique, post-conflit de la Côte d'Ivoire ne s'est pas réalisée sans une réorientation de la politique extérieure et des réformes en matière de diplomatie.

3- La réorientation de la politique extérieure et les réformes dans le secteur diplomatique

La reconstruction de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, après le conflit, fut une très grande priorité pour les autorités ivoiriennes. Pour le faire, l'État a mis en œuvre des politiques de renforcement de la coopération internationale et de l'intégration sous-régionale en insistant sur l'éco-diplomatie.

3.1- Les politiques de renforcement de la coopération internationale et de l'intégration sous-régionale

Dans ce domaine, la Côte d'Ivoire a rétabli ses relations avec tous ses partenaires bilatéraux et multilatéraux ; ce qui a été rendu possible par la tenue de plusieurs missions à l'extérieur du chef de l'État et des membres du gouvernement⁵⁶. En retour, la Côte d'Ivoire a enregistré la visite d'importantes personnalités étrangères. Aussi des commissions mixtes de coopération ont été réactivées notamment avec le Burkina Faso, le Cameroun, la France, et le Ghana (FMI-Côte d'Ivoire, 2012, p. 135). En outre, les textes communautaires (UA, CEDEAO, UEMOA) non ratifiés par la Côte d'Ivoire ont été identifiés, soumis au parlement puis ratifiés. Dans le cadre du partenariat Chine-CEDEAO, le pays a obtenu l'appui de la CEDEAO afin que de nouveaux projets soient soumis aux autorités chinoises pour financement.

⁵⁵ On peut citer entre autres, l'adoption du décret n°2016-1102 du 07 décembre 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence en charge de la promotion des petites et moyennes entreprises, dénommée « Agence Côte d'Ivoire PME ».

⁵⁶ Ce retour de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale est hautement symbolisé par la présidence du président Alassane Ouattara, de la CEDEAO du 17 février 2012 au 28 mars 2014.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a contribué à la redynamisation de l'Union du fleuve Mano, à la réactivation du Conseil de l'Entente et a participé à l'élaboration du programme communautaire de la CEDEAO (FMI-Côte d'Ivoire, 2012, p. 135). Ces politiques publiques de renforcement de l'intégration régionale se sont poursuivies avec la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de gestion de l'intégration régionale ainsi que le renforcement de la contribution ivoirienne à l'intégration économique et monétaire africaine (Kounouho & Adjafi, 2011, p. 4). En effet, le cadre institutionnel et réglementaire national de gestion de l'intégration fut l'un des premiers chantiers à subir des réformes dans la politique diplomatique de la Côte d'Ivoire. En effet pour la réussite de cette politique, les mesures ci-dessous ont été prises :

- L'État a renforcé le cadre institutionnel et réglementaire national de gestion de l'intégration régionale en mettant en cohérence les politiques nationales avec les politiques régionales
- L'État a accéléré la transposition des textes communautaires dans le droit national
- Le gouvernement a aussi renforcé la synergie d'action avec les acteurs nationaux (ONG, secteur privé, administration), les organisations communautaires, les pays émergents et les pays développés (Kounouho & Adjafi, 2011, p. 10).

Enfin, la contribution de la Côte d'Ivoire à l'intégration économique et monétaire africaine est aussi renforcée à travers les mesures suivantes :

- L'intensification de la mobilisation des capitaux sur les marchés financiers et bancaires
- La facilitation de la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production
- Le renforcement de l'ensemble des volets nationaux des politiques de convergence économique et monétaire en Afrique de l'Ouest (Kounouho & Adjafi, 2011, p. 10).

La diplomatie ivoirienne n'est pas restée non plus en marge des politiques publiques de relance économique post-conflit. Elle constitue le canal et le moyen de mise en œuvre de la politique étrangère de l'État, c'est pourquoi elle aussi connaît un nouveau souffle de vitalité à travers des mesures innovantes.

3.2- Les réformes post-conflit dans le secteur de la diplomatie

Les nouvelles politiques publiques dans le secteur de la diplomatie s'articulent autour du développement de l'éco-diplomatie et des services de promotion économique extérieure ainsi que la modernisation de l'outil diplomatique dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale.

En effet, après le conflit de 2011, le gouvernement ivoirien a développé l'éco-diplomatie à travers la promotion de son marché à ses partenaires économiques stratégiques. L'État a aussi défini le cadre institutionnel et les objectifs de l'éco-diplomatie qui sont :

- La promotion commerciale (à ce titre, les ambassades exploitent à travers leurs services économique, commercial, touristique et autres, toutes les opportunités d'affaires au profit de l'économie nationale et du secteur privé, en liaison avec les associations professionnelles),
- L'organisation et l'animation de forums promotionnels en rapport avec les secteurs socio-économiques clés identifiés par le gouvernement, notamment dans les principaux axes du Programme national de développement (PND),
- Servir d'interface dans la circulation de l'information économique et financière entre opérateurs économiques de la Côte d'Ivoire et ceux d'ailleurs.

L'État a également amélioré le dialogue avec tous les acteurs impliqués dans la promotion de la mobilisation des ressources financières extérieures et l'intensification du lobbying et de la destination Côte d'Ivoire (ministère du Plan et du Développement, 2016a, p. 86). Des partenariats ont été scellés en vue de promouvoir les domaines stratégiques tels que la formation et la recherche, le développement des compétences technologiques, l'implantation des activités industrielles, la réalisation de projets communs avec les entreprises des pays émergents et le secteur privé ivoirien.

L'éco-diplomatie a donc permis la multiplication des partenariats stratégiques dans les domaines de l'émergence, de la formation et de la recherche. À cet effet, le gouvernement s'est doté d'une unité de veille stratégique pour assurer la cohérence entre diplomatie et orientations stratégiques. Pour le développement des Services Économiques Extérieures (SEE) de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a mis l'accent sur l'adoption d'un cadre institutionnel et réglementaire, la poursuite de l'installation des SEE dans les zones économiques restantes, la coordination et le suivi des activités de ces services (ministère du Plan et du Développement, 2016a, p. 113).

Au-delà de ces politiques, la modernisation de l'outil diplomatique et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ne sont pas négligés. Concernant la modernisation de l'outil diplomatique, l'État a renforcé le cadre institutionnel de la diplomatie et amélioré les conditions de travail du personnel. Les capacités des acteurs de la diplomatie ont été renforcées et la politique de communication et d'information sur l'interconnexion du département central du ministère des Affaires Étrangères avec les services extérieurs s'est poursuivie. S'agissant du renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale, les actions ont concerné, entre autres, l'amélioration de la représentativité de la Côte d'Ivoire à travers le monde par l'accroissement du taux de couverture diplomatique qui est passé de 62,5% en 2015 à 90% en 2019.

L'État a aussi renforcé les instruments de la coopération bilatérale et multilatérale comme les commissions mixtes, les organisations internationales, les ONG, et l'accroissement de la présence et du leadership de la Côte d'Ivoire dans les organismes internationaux. Ainsi, le pays devient une destination sûre et une terre attractive pour les Investissements Directs Étrangers. Les efforts du gouvernement se sont soldés par de nombreux investissements étrangers dans le pays.

Conclusion

La préoccupation dans cette étude était de montrer les politiques publiques qui ont permis à la Côte d'Ivoire de relancer son économie après le conflit, notamment entre 2011 et 2020. L'État de Côte d'Ivoire a d'abord insisté prioritairement sur le volet sécuritaire et la promotion de la bonne gouvernance, ensuite sur l'amélioration du cadre économique, agricole et industriel, enfin sur une nouvelle orientation de la politique extérieure et de la diplomatie. Presque tous les secteurs de l'économie nationale ont connu des réformes. L'impact de celles-ci sur le développement du pays et sur les conditions de vie des populations est réel.

Au niveau des réformes sectorielles, le taux de croissance annuel du PIB sur la période 2012-2015 fut de 9 % et le niveau des investissements qui était de 9 % du PIB en 2011 est passé à 20 % en 2015 et à plus de 32 % en 2020 (DGPLP, 2020, p. 39). Le revenu réel par habitant a augmenté de près de 25 % entre 2012 et 2015 et de 43 % entre 2016 et 2020. Au niveau des résultats des politiques extérieures, la hausse du taux de couverture diplomatique est passé de 48,5 % à 62,5 % entre 2011 et 2015 et à plus de 91 % en 2020 (DGPLP, 2020, p. 43).

Tous ces résultats positifs ont permis à la Côte d'Ivoire de réaffirmer sa position de leader économique et de puissance sous-régionale en Afrique de l'Ouest. Cependant, le maintien de la stabilité politique et de la paix dans un contexte sécuritaire sous-régional marqué par le terrorisme et les changements de pouvoir anticonstitutionnel, demeure une exigence fondamentale pour garder le cap vers l'émergence économique.

Références bibliographiques

- Banque Mondiale, (2015). *Performances économiques ivoiriennes depuis la fin de la crise post-électorale*.
- Baromètre Deloitte, Africa CEOs Survey, (2020). *Vers l'émergence d'un business model africain*.
- Côte d'Ivoire, Groupe consultatif Plan National de Développement 2016-2020, (2016). *Bilan du groupe consultatif du PND 2012-2015*.
- Décret n°2016-1102 du 07 décembre 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence en charge de la promotion des petites et moyennes entreprises, dénommée, Agence Côte d'Ivoire PME.

- Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP), (2020). *Côte d'Ivoire : Performances économiques*.
- Don, M. D. (2023, janvier 24). Entretien sur les objectifs des PND et les investissements publics.
- FMI-CÔTE D'IVOIRE, (2012). *Rapport national de suivi de la mise en œuvre du DSRP*.
- Hamer M. C.-d. (2015). Les tribulations du dispositif DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015). *Hérodote - Revue de géographie et de géopolitique*, (hal-01649190v2).
- Koné, B. (2022, décembre 13). Entretien sur l'ADDR, le CNS, La réforme du secteur de sécurité.
- Koné, S. (2023, janvier 22). Entretien sur la démobilisation, les sites de resocialisation, Le filet de sécurité de l'ADDR.
- Kouassi, P. (2023, janvier 25). Entretien sur le DDR
- Kounouho T. & Adjafi M. (2011). *Diplomatie et reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire, enjeux d'un néo-miracle (2011-2020)*.
- Le Bœuf A. (2016). *La réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne*. IFRI.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, *Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2016*.
- Ministère de l'Économie et des Finances, (2020). *Rapport économique et financier*.
- Ministère du Plan et du Développement, (2016a). *PND 2016-2020, diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence*.
- Ministère du Plan et du Développement, (2016b). *Revue nationale de développement, PND 2012-2015, rapport de la revue globale*.
- Ministère du Plan et du Développement, (2016c). *Groupe consultatif du PND 2016-2020*.
- OCDE, (2016). *Notes sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire*. 80 p.
- OCDE, (2017). *Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire. Rapport d'avancement n°2*.
- OCDE, (2018). *Côte d'Ivoire : l'avancée de réformes vers l'émergence en 2020. Rapport d'avancement de mi-parcours 2018*.
- OFPRA, (2017). *Chronologies détaillées 2010-2011, faits majeurs politiques et sécuritaires*.